

Dans un climat délétère, le PLR de Vevey exige le retour au calme

La Municipalité n'est pas parvenue à régler ses tensions internes. Le parti tente l'électrochoc avec une liste de questions sèches

Karim Di Matteo

Comme Bastien Schobinger (UDC), plusieurs conseillers communaux de divers partis considèrent que la crise politique qui secoue la Municipalité de Vevey depuis des mois doit rester une affaire interne: «À eux de se débrouiller, ce n'est pas du ressort du Conseil communal.» Du moins tant que le bon fonctionnement de la Commune n'en pâtisse pas, ce qui semble être le constat de tous les élus interrogés, à droite comme à gauche.

Le PLR a toutefois fait part de son agacement lors de la séance du Conseil communal de jeudi. Christophe Ming a exhorté la Municipalité à cesser ce «spectacle pathétique, enfantin, affligeant et d'une arrogance sans nom». L'élue PLR revenait sur les ten-

«La Municipalité doit cesser ce spectacle pathétique»



Christophe Ming
Conseiller communal PLR à Vevey

sions qui sévissent entre, d'un côté, les deux municipaux Vevey Libre Michel Agnant et Jérôme Christen, et, de l'autre, la syndique Verte Elina Leimgruber, le PLR Étienne Rivier et le socialiste Lionel Girardin. Le mal est d'ordre politique - notamment dans les épineux dicastères du Logement et de la Culture -, mais aussi personnel. «Le mal est très profond», confie un observateur avisé.

Christophe Ming a appelé l'Exécutif à regagner la confiance des Veveysans: «Celle accordée démocratiquement lors des dernières élections. Nous devons pouvoir compter sur une Municipalité forte. Nous n'avons pas les

moyens qu'un tel climat s'installe.»

Démissions envisagées?

Le texte énumère une liste de questions sèches liées aux éventuels dégâts d'image et au bon fonctionnement de la Ville. La dernière sonne comme un avertissement: «Des démissions sont-elles envisagées ou nécessaires pour le futur bon fonctionnement de votre collègue municipal?» La syndique s'est refusée à répondre sur le vif et a recouru à son droit de le faire par écrit. Partant de là, l'interpellateur a exigé «une réponse signée par chaque membre du collège exécutif».

Parler d'une seule voix? La symphonie sera difficile à jouer si l'on en juge par le climat délétère et la stratégie de communication différenciée qui sévit depuis le début de cette affaire dans les deux camps. Les deux communiqués «municipaux» validés et signés par le seul bloc majoritaire - celui du 7 novembre sur l'externalisation de la gestion du parc locatif et celui du 19 décembre annonçant le processus de médiation - l'ont montré. De même que la conférence de presse des deux Vevey Libre du 20 décembre.

La situation est telle que le Conseil d'État a été appelé en arbitre à l'automne. Celui-ci a finalement proposé une médiation, confiée à la préfète de Lausanne, Clarisse Schumacher Petoud.

Mais quelle médiation? Le processus est au point mort après que les deux élus Vevey Libre, convaincus de la partialité de la préfète (qui avait validé le communiqué du 19 décembre), ont refusé d'être entendus.

Le contact peut-il être rétabli? Du côté de la médiatrice et du Conseil d'État, c'est silence radio: «C'est à la Municipalité de répondre à cette question, si elle le souhaite», selon Marco Danesi, porte-parole de Béatrice Métraux, conseillère d'État, cheffe du Département des institutions et de la sécurité.

Séance au potentiel explosif

La séance de jeudi, somme toute tranquille du point de vue de l'ordre du jour, n'a pas laissé poindre des signes de détente. Dans les rangs de la Municipalité, les fronts sont marqués et les visages crispés. La soirée aurait même pu virer à l'aigre avec une série de prises de parole, finalement restées au stade des intentions.

Le municipal Étienne Rivier avait prévu, au nom du trio majoritaire, une présentation en chiffres du parc locatif veveysan, dossier qui avait fait implorer l'Exécutif en novembre. Finalement, le chef des Finances a annoncé réserver ses arguments pour la réponse à l'interpellation de son propre parti. Manœuvre? Non, selon le groupe PLR.

Sa présentation voulait «rétablir la vérité», ce sont ses termes, après les nombreux commentaires parus sur Facebook et l'enquête de 24 heures du 27 janvier. Cette dernière contestait notamment les calculs ayant amené les trois municipaux à faire opter pour une externalisation de la gestion des biens locatifs. Ce faisant, le trio était revenu sur un accord de début de législature conclu avec Michel Agnant.

Selon nos sources, Elina Leimgruber avait, elle aussi, envisagé une prise de parole jeudi. Après discussion avec le bloc Vevey Libre, qui avait déjà préparé une réplique, les choses en sont restées là.

Dans ce contexte, l'exercice d'une réponse à l'unisson s'avèrera délicat. Le rendez-vous est pris pour le vérifier le 15 mars, date du prochain Conseil communal.